

COMMUNAUTÉ DE L'EAU

Région Urbaine de Grenoble



ECHELLES ET MODES DE GOUVERNANCE DES SERVICES D'EAU

Note synthétique

ANNEE 2015

1 - Le chantier en 2015

Deux réunions du groupe de travail ont eu lieu en 2015.

La première réunion, le 17 septembre 2015, a permis de cadrer les principaux objectifs du groupe de travail.

- Eclairer de façon générale le cadre des réformes territoriales (SDCI, lois MAPTAM et NOTRe) et plus spécifiquement le rôle de l'Etat en retraçant notamment l'histoire des réformes et de l'intercommunalité de l'eau
- Eclairer les objectifs et conséquences espérées des réformes (amélioration de la qualité du service, performance, économies d'échelle, de densité de production etc.)
- Eclairer les mécanismes de transfert de compétence concernant notamment en termes de personnel

La seconde réunion, le 18 novembre 2015, a consisté en un débat sur la révision du SDCI de l'Isère (présentation faite par la DDT de l'Isère).

- Rappel de l'objectif principal qui est de structurer l'intercommunalité autour d'EPCI à fiscalité propre
- Rappel de la méthode de réalisation des SDCI, basée sur un diagnostic initial qui a été réalisé en amont par les services de l'Etat.
Pour la compétence eau, le diagnostic initial a dressé la situation suivante sur le département de l'Isère: existence de 250 services d'eau sur le département ; 51 EPCI (syndicats + services communautaires) dont 3 Communautés de Communes, 3 Communautés d'Agglomération et 1 Métropole.
Il a permis de mettre en lumière : - une insuffisance du renouvellement des réseaux ; - un manque de technicité dans les services et des contraintes budgétaires de plus en plus prégnantes ; - une réduction de l'assiette de facturation avec une baisse des consommations et conjointement une baisse des subventions avec une réglementation de plus en plus exigeante ; - une insuffisance de la protection de la ressource avec la moitié des captages qui demeurent aujourd'hui sans protection ; - une insuffisante mise en adéquation des besoins nécessaires à la réalisation des projets de développement des collectivités et les ressources disponibles.
- Différents éléments sont moteurs de la structuration : - assiette financière élargie, - réponse aux besoins de renouvellement du patrimoine, - gestion qualitative et quantitative de la ressource, - convergence des projets d'aménagement et d'infrastructure Eau Potable ; - accompagnement des collectivités locales qui font évoluer leur structuration (prise de compétence, élargissement des EPCI...) par le Conseil Départemental avec une bonification des taux d'aide jusqu'à 10% pour les collectivités rurales.

Des comptes rendus détaillés sont disponibles à la demande auprès de la Communauté de l'eau.

2 - Les perspectives 2016

Le groupe de travail continue son activité en 2016 avec une première réunion qui aura lieu le 21 Janvier et sera consacrée aux économies possibles (économies d'échelle, de densité de production, de densité d'usagers etc.) dans le cadre des changements d'échelle ainsi qu'aux formes juridiques d'organisation (régies, syndicats, SPL, Pôles Métropolitains etc.)

Une seconde réunion abordera les modalités de transfert des personnels.

La troisième réunion permettra de faire un zoom sur la question des Associations Syndicales Autorisées à vocation eau potable.

Selon les besoins, une réunion spécifique sera également montée sur la problématique de la GEMAPI.

En parallèle, le 3 mars 2016, une Conférence aura lieu sur « **Les effets des changements d'échelles sur la gouvernance de l'eau dans le cadre des réformes territoriales en cours** ».

Le pré programme prévoit

- une présentation de Claude Miqueu (MEDDE, vice-président du Conseil Général des Hautes Pyrénées) sur les conséquences politiques et technico-économiques des réformes sur la gouvernance des services d'eau et perception de la réception de ses réformes dans les territoires.
Débat en salle

- et une présentation à deux voix de Nantes Métropole (Mireille PERNOT, Vice Présidente en charge de la production et de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement et Denis GUILBERT, Directeur du Cycle de l'Eau) sur le retour d'expérience du changement d'échelle du service d'eau potable à l'échelon métropolitain.

- Le point de vue de l'Etat est également pressenti.

LE GROUPE DE TRAVAIL

Les participants

Benjamin Buisson (Régie des eaux 3C2V)
Jean-Marc Peillex (Régie des eaux 3C2V)
Didier Serre (Conseil départemental de la Drôme)
Pierre Grange (Conseil départemental de l'Isère)
Jean-Philippe Renoud (SIERG)
Jean-François Richer (SIERG)
Annie Fragola (SIED)
Julien Dubois (Saint-Martin-d'Uriage)
Annie Fragola (SIED)
Aurélie Campoy (CLE Drac-Romanche)
Louis Monin Picard (SIEGA)
Jérôme Cayre (CAPV)
Véronique Poirot (DDT Isère)

Animation par Antoine Brochet (C-Eau)

Suivi : Cécile Benech (C-Eau)